



Arrêté relatif à un crédit d'engagement supplémentaire **urgent** de **CHF 290'000.00** relatif à des interventions urgentes dans la commune et aux travaux de réfection de la route « Prés Juniers - Prise Robert » à Montalchez à la suite des intempéries du 28 juin 2021.

Le Conseil communal de La Grande Béroche,

vu le rapport du Conseiller communal en charge du dicastère du 25 juillet 2021,
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 (LFineEC),
vu le règlement sur les finances du 14 septembre 2020,
vu le préavis favorable de la commission financière consultée par voie de circulation,

arrête :

Article 1 : Conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement sur les finances, et en accord avec la commission financière, le Conseil communal engage un crédit supplémentaire urgent de **290'000 francs** pour couvrir les interventions urgentes du 28 juin 2021, à savoir :

- a) Interventions urgentes et ponctuelles sur l'ensemble du territoire
- b) Réhabilitation et réparation de la route « Prés Juniers - Prise Robert » à Montalchez

Article 2 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Saint-Aubin-Sauges, le 28 juillet 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président,
Hassan Assumani

Le secrétaire,
Tom Egger